

# MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

-----



# PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES À MADAGASCAR,

2020 - 2024

# **SOMMAIRES**

	<b>PAGES</b>
Avant-propos	i
Liste des abréviations et acronymes	ii
INTRODUCTION	1
I-CONTEXTE GÉNÉRAL	2
1- SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE	2
2- SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE	2
3- SITUATION CULTURELLE	3
4- SITUATION ÉCOLOGIQUE	4
5- SITUATION LÉGISLATIVE	4
II-SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES À	6
MADAGASCAR	
	_
1- CONSTAT	6
2- ANALYSE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES	7
ALIMENTAIRES 3- ENJEUX ET DÉFIS	11
5- ENJEUX ET DEFIS	11
III-PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES	12
	10
A- PRINCIPE DE BASE	12
B- VISION	13
C- BUT	13
D- AXES STRATÉGIQUES	13
E- OBJECTIFS	13
F- CADRE LOGIQUE DES INTERVENTIONS	18
IV-PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE	24
A- MATRICE DES RÉSULTATS	25
B- CADRE DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE	33
C- FINANCEMENT.	33
	33
CONCLUSION	36
BIBLIOGRAPHIE	37
ANNEXES	39

#### AVANT - PROPOS

La sécurité sanitaire des denrées alimentaires constitue un des facteurs fondamentaux assurant la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'absence des risques microbiologiques, physiques et chimiques dans les denrées alimentaires permet la consommation d'une nourriture saine et sûre favorable au bien-être physique, mental et socio-économique de l'homme. Paradoxalement, l'abondance non maîtrisée de denrées alimentaires impropres à la consommation humaine augmente l'apparition des maladies d'origine alimentaires. Par conséquent, l'autosuffisance alimentaire et nutritionnelle n'est pas garantie.

À Madagascar, plusieurs cas de toxi-infections alimentaires (TIA) sont enregistrés au cours de l'année 2019 malgré l'élaboration et la diffusion des procédures opérationnelles standards pour la prévention et la réponse aux TIA à l'endroit du Personnel de santé. Ainsi, les TIA se présentent comme un problème de santé publique. L'analyse approfondie montre que la recrudescence des TIA provient de la dégradation de sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar, entraînant des effets néfastes sur la situation socio-économique de la population et ralentissant le développement durable de Madagascar.

À cet effet, le présent plan stratégique national sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, axé sur trois axes stratégiques relatifs à l'amélioration de l'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles, le renforcement du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires et l'optimisation des interventions multisectorielles en faveur de la promotion de la sécurité sanitaire des aliments, permet de résoudre les problèmes liés à la détérioration de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar.

Ainsi, je tiens à exprimer mes vifs et sincères remerciements à tous ceux qui ont participé et déployé leurs efforts dans l'élaboration de ce document. En outre, j'exhorte toutes les parties prenantes du secteur alimentaire à s'adhérer à la mise en œuvre de ce plan stratégique national en vue de réduire l'incidence des TIA et de contribuer à la protection de la santé publique et au développement durable de Madagascar.

Prof. Ahmad AHMAD

# LISTE DES ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

**ACSQDA** : Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées

Alimentaires

**DPS**: Direction de la Promotion de la Santé

**DRSP**: Direction Régionale de la Santé Publique

**DVSSER**: Direction de la veille sanitaire et de la surveillance épidémiologique et

riposte

**GEM**: Groupement des Entreprises de Madagascar

**ICAM**: Intoxication par Consommation d'Animaux Marins

**IDH**: Indice de Développement Humain

**IEM**: Initiative pour l'Émergence de Madagascar

**INSPC**: Institut National de la Santé Publique et Communautaire

km<sup>2</sup>: kilomètre carré

**km**: kilomètre

**MAEP**: Ministère en charge de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche

MCC: Ministère en charge de la Communication et de la Culture

**MEF**: Ministère en charge de l'Économie et des Finances

**MENETP**: Ministère en charge de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement

Technique et Professionnel

MESUPRES: Ministère en charge de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

Scientifique

MICA: Ministère en charge de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

**MID**: Ministère en charge de l'Intérieur et de la Décentralisation

**MIN Justice** : Ministère en charge de la Justice

MINSANP: Ministère en charge de la Santé Publique

**MSP**: Ministère en charge de la Sécurité Publique

**ODD**: Objectifs de Développement Durable

**PGE**: Politique Générale de l'État

**PIB**: Produit Intérieur Brut

**POSPRTIA**: Procédures Opérationnelles Standards pour la Prévention et la Réponse

aux TIA

REA MED HJRA: Service de la réanimation médicale à l'Hôpital Joseph

RavoahangyAndrianavalona

**SCM**: Service de la Communication et des Médias

**SDSP**: Service de District de Santé Publique

**SNUT**: Service de la nutrition

**SIM**: Syndicat des Industries de Madagascar

**TIA**: Toxi-infection Alimentaire

**TIAC**: Toxi-infection Alimentaire Collective

## **INTRODUCTION**

Bien que Madagascar se soit engagé à renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la sécurité sanitaire, la qualité et l'hygiène des denrées alimentaires restent insuffisants. En effet,malgré les différentes interventions en matière de prévention et de réponse aux maladies d'origine alimentaires depuis 2016, et l'élaboration et la diffusion des procédures opérationnelles standards pour la prévention et la réponse aux toxi-infections alimentaires (TIA) au niveau des Directions régionales de la santé publique, à travers l'Agence de Contrôle de la Sécurité sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires (ACSQDA)du Ministère de la santé publique, au cours de l'année 2019, la situation sanitaire des denrées alimentaires n'assure pas la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Population Malagasy.

En effet, plusieurs denrées alimentaires périmées, endommagées, contaminées et étalées sur les lieux et points de vente, sans respect des bonnes pratiques d'hygiène et de qualité, sont commercialisées sur le marché local. En outre, le nombre d'établissements alimentaires (Sociétés, Industries agroalimentaires, Grossistes, Distributeurs, Epiceries, Snacks, Grandes surfaces, Epi-bars, Bars, Hotely Malagasy, Gargotes, Cantines, Traiteurs, Bouffes mobiles, Vendeurs d'aliments de rue, les Pêcheurs, les Unités artisanales, autres secteurs de production et/ou de distribution alimentaires) du secteur informel prolifèrent considérablement. Ces faits s'alourdissent par le changement climatique et les besoins croissants et évolutifs alimentaires de la Population Malagasy.

Or, l'éducation, la communication et la sensibilisation en matière de bonnes pratiques d'hygiène alimentaire et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires ne couvrent pas la totalité de la population cible ni des Etablissements alimentaires du secteur informel. De ces faits, l'augmentation des incidences des toxi-infections alimentaires est enregistrée ces dernières années.

L'analyse approfondie de la dégradation de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires s'explique par l'insuffisance d'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles, la faiblesse du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires et le manque d'utilisation optimale des interventions multisectorielles.

À cet effet, le Ministère chargé de la Santé, en collaboration avec toutes les parties prenantes du secteur alimentaire, Institutions publiques, Partenaire technique et financier, Secteur privé, Société civile, Organisation non gouvernementale et Associations, conscients des enjeux et de la dimension multisectorielle de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et des défis à relever, élaborent et s'engagent à mettre en œuvre le présent Plan Stratégique National sur la

sécurité sanitaire des denrées alimentaires de 2020 à 2024, dans le but d'assurer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar en vue de réduire l'incidence des toxi-infections alimentaires et des maladies d'origine alimentaires, de contribuer à la protection de la santé publique, et d'atteindre les objectifs inscrits dans la politique générale de l'Etat, l'Initiative pour l'émergence de Madagascar et les Objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

# I- CONTEXTE GÉNÉRAL

# 1. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET ADMINISTRATIVE

Madagascar compte 6 Provinces, 22 Régions, 119 districts, 1.695 Communes et près de 18.251 Fokontany selon le Décret 2015-592 du 01 avril 2015, constituant des collectivités territoriales décentralisées d'après la Loi organique numéro 2014-018. Cette subdivision administrative couvre tout le territoire de Madagascar.

Avec une surface de 587.000 km², en 2017, la population compte environs 25.570.895.Situé à l'Est du continent Africain, Madagascar est la 4ème plus grande île du monde, ayant un périmètre côtier près de 5 000 km.

# 2. SITUATION SOCIO-ÉCONOMIQUE

Madagascar, Pays insulaire de l'Océan Indien est un des pays les moins avancés au monde.Le contexte économique Malagasy place le pays parmi les pays les moins avancés au monde. Le produit intérieur brut (PIB) en 2017 est de l'ordre de 1 554 dollars par an par habitant.

La population malgache pratique en majorité (près de 80%) l'agriculture et l'élevage traditionnels comme source de revenu. Selon les analyses effectuées par la Banque Mondiale, le PIB en 2018 a augmenté d'une valeur de 5%. Une croissance économique a été remarquée mais cette croissance n'a pas de répercussion positive dans les conditions de vie d'une population en majorité rurale.

Malgré les grands progrès au cours des dernières années, des millions d'enfants se voient encore privés de leur droit à l'éducation. Le taux de participation à l'école secondaire 26.5%

pour les garçons et 28,2% pour les filles. L'accès limité à l'éducation constitue l'un des moyens les plus avérés à la perpétuation de la pauvreté.

L'indice de développement humain (IDH) est de 0,52 en 2017. Cet indice tient compte de trois dimensions du développement humain : la possibilité d'avoir une vie longue et en bonne santé, le niveau de scolarisation et le standard de vie. Pour les pays développés, cet indice effleure la valeur 1 indiquant l'indice idéal.

## 3- SITUATION CULTURELLE

Madagascar, est un pays riche en biodiversité. C'est aussi un pays nanti de diversité culturelle, mais uni par deux grands symboles culturels : « le riz et le zébu ». Les Malagasy vivent aux rythmes de la saison du riz et le zébu représente le symbole de toutes les valeurs.

Un peuple originaire à la fois africain et asiatique, les Malagasy sont conservateurs lorsqu' on parle de ses cultures. Ils sont tenus entre autres par d'anciens adages comme « Trano atsimo sy avaratra izay tsy mahalen-kialofana », qui signifie se soutenir dans les mauvais comme dans les bons moments. Les Malagasy ont leurs propres « normes et valeurs» et en sont si soucieux. Au cours d'un rite typiquement Malagasy comme le « famadihana » (exhumation), plusieurs coutumes devront s'effectuer surtout le fait de se partager un repas. Tout en sachant qu'au cours d'une fête ou d'un évènement familial comme le «famadihana » et le concept du « nofonkena mitam- pihavanana » qui veut dire « se partager un repas », des morceaux de viandes de zébu avec du riz et du « romazava » (bouillon de brède) sont directement servis chauds.

Les repas s'accompagnent généralement de « Ranovola » (boisson brune à base d'eau de cuisson du riz). D'autres cultures Malagasy favorisent l'archétype du « nofo-kena mitampihavanana » si on n'en cite que lors des circoncisions, des « ala-volo-jaza », des vodiondry (mariage traditionnel Malagasy) et même lors des inaugurations. Les coutumes Malagasy tiennent à ce concept pour rester uni et solidaire. Cependant, actuellement, les besoins alimentaires Malagasy ont largement évolué et varié en ce sens que les habitudes alimentaires passent de la consommation du riz vers les pâtes alimentaires et les « composés » (crudité à base de pomme de terre, de légumes, de pâtes alimentaires, de persil, mélangée avec de la mayonnaise) à titre d'illustration. En outre, la Population Malagasy, étant donné l'éloignement géographique de leur lieu d'habitation et l'insuffisance de l'accessibilité financière, mange dans les Établissements alimentaires, tels que les Gargotes et les Vendeurs d'aliments de rue, proches de leur lieu de travail si auparavant elle se nourrit à la maison d'une manière générale.

# 4- SITUATION ÉCOLOGIQUE

Madagascar fait partie des 10 pays les plus riches en biodiversité, ainsi il est considéré comme étant un «hotspot» de la biodiversité terrestre ainsi que marine. Cette qualité environnementale offre à son peuple une ressource naturelle riche mais épuisable et à caractère agricole en majorité. Ce peuple, jadis, a pratiqué la cueillette et la chasse. Ainsi une exploitation abusive des ressources naturelles est observée car la majorité des pêcheurs exercent leurs activités sans discernement à titre d'illustration. En effet, à cause de la pauvreté du pays, les pêcheurs exploitent et vendent les produits de la mer même si certains sont interdits de vente et/ou de consommation par la loi ou bien, considérés comme toxiques à une certaine saison de l'année comme les requins ou les tortues de mer. La plupart du temps, les produits de la pêche maritime, en majorité artisanale, peuvent provoquer un grave problème de santé publique car ils peuvent occasionner l'Intoxication par Consommation d'Animaux Marins (ou ICAM) par méconnaissance des risques encourus ou par négligence ou ignorance des textes règlementaires concernant la pêche. En effet l'ICAM peut survenir lors de l'ingestion de poisson ou de tortue de mer ou d'autres animaux marins pendant la période d'interdiction des pêches.

# 5- SITUATION LÉGISLATIVE

La Loi n°2017-048régissant la sécurité sanitaire des denrées alimentaireset de l'alimentation animale du 13 Décembre 2017 constitue le point d'intersection définissant les rôles et responsabilités de chaque Autorité compétente en charge de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, sans toutefois abrogée la loi n° 2011-002 du 15 juillet 2011 portant Code de la Santé et la loi n°2015-014 du 20 Juin 2015 sur les garanties et la protection des consommateurs.

En effet, la loi n° 2011-002 du 15 juillet 2011 portant Code de la Santé stipule le rôle des Inspecteurs de l'ACSQDA et la protection des denrées alimentaires livrées à la consommation humaine. D'après cette loi, tout Établissement alimentairedoit assurer les conditions et mesures nécessaires à l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires destinées à la consommation humaine et être immatriculé auprès du Ministère en charge de la santé d'une part et d'autre part, avoir le certificat de consommabilité délivré par l'ACSQDA et l'autorisation de mise en commercialisation par le Ministère en charge du Commerce, après analyse des denrées alimentaires, dont les échantillons sont prélevéspar les Agents du Ministère en charge du Commerce, aux laboratoires de l'ACSQDA.

Quant à la loi n°2015-014 du 20 Juin 2015 sur les garanties et la protection des consommateurs, ellea pour objet de protéger les consommateurs contre les risques sanitaires liés àl'hygiène et la qualité des produits mis sur le marché, de garantir la participation des associations de consommateurs dans la défense des intérêts des consommateurs, d'assurer la loyauté dans la pratique du commerce, de promouvoir et protéger les intérêts économiques des consommateurs, de permettre aux consommateurs d'accéder à l'information vouluepour faire un choix éclairé, selon leurs désirs et leurs besoins, d'éduquer les consommateurs, notamment en ce qui concerne leurs droits, l'impact socio-économique et environnemental des choix qu'ils effectuent, de donner la possibilité aux consommateurs d'obtenir une réparationeffective auprès d'une justice indépendante et impartiale, d'octroyer aux consommateurs le droit de se constituer en groupes ou en organisations de consommateurs et de donner la possibilité à ces organisations de faire valoir leurs vues dans le cadre des décisions les concernant.

Par ailleurs, concernant la nouvelle législationsur la loi n°2017-048 régissant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de l'alimentation animale du 13 Décembre 2017, l'Agence de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des denrées alimentaires octroie le certificat de consommabilité et le certificat d'immatriculation, après analyse des produits alimentaires, pour toutes les denrées alimentaires importées et produites localement avant leur mise sur le marché local. Paradoxalement, les agréments et certificats sanitaires pour les denrées alimentaires d'origine animale et végétale, pour l'importation et l'exportation, sont assurés par le Ministère en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. De plus, les agréments et certificats sanitaires pour les denrées alimentaires d'origine animale, pour le marché local, sont également octroyés par le Ministère en charge de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche. Ainsi, cette nouvelle loi s'interprète de différentes manières par les principaux Acteurs en charge de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et entraîne des disfonctionnements limitant l'accomplissement des obligations et responsabilités des parties prenantes œuvrant dans le secteur alimentaire.

# II- SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES À MADAGASCAR

#### 1- Constat

Les environnements socio-économiques, administratifs, législatifs, écologiques et culturels dégradent la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar. En effet, sur le plan socio-économique le secteur informel, dans lequel se prolifèrent les Etablissements ne respectant pas les lois et textes règlementaires sur la production, la transformation, le stockage, le transport et la commercialisation des denrées alimentaires, domine le marché local Malagasy. Cette augmentation significative des éléments du secteur informel détériorela situation sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar puisque le niveau requis pour l'hygiène, la qualité et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires n'est pas atteint.

Quant au plan administratif et législatif, la subdivision administrative et territoriale est largement étendue et la législation en vigueur ne définit pas clairement les attributions globales de chaque Autorité compétente. A cet effet, cette situation ne permet pas la maîtrise de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

Par ailleurs, l'environnement écologique s'interprète par le changement climatique touchant généralement tout le territoire national de Madagascar, à cause de l'émission des gaz à effet de serre, des feux de brousse et du réchauffement climatique. Ainsi, la contamination des denrées alimentaires marines et terrestres varie d'une saison à une autre dépassant les connaissances scientifiques acquises ces dernières années. A cet effet, malgré les interdictions de pêche au cours des périodes favorables au développement des espèces phytotoxiques marines, les intoxications par consommation d'animaux marins (ICAM) augmentent significativement au cours de l'année 2019 et touchent différentes Régions de l'île.

En outre, l'environnement culturel montre que les habitudes alimentaires et les lieux de consommation des aliments de la Population Malagasy évoluent et varient actuellement. En effet, bien que le riz soit l'aliment de base des Malagasy, plusieurs personnes se nourrissent aujourd'hui d'aliments à base de pâtes alimentaires et des fritures des produits alimentaires. Les lieux de consommation des aliments changent également et les gens mangent au niveau des Gargotes, des restaurants et des vendeurs d'aliments d'une manière générale, lieux se situant à proximité de leur lieu de travail. Or, ces types d'Etablissements alimentaires sont catégorisés dans le secteur alimentaire pour la majorité des cas et ne respectent pas d'une façon générale

les bonnes pratiques d'hygiène alimentaire et la qualité des produits alimentaires commercialisés.

Par ailleurs, malgré la promulgation de la loi n°2017-048 régissant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de l'alimentation animale du 13 Décembre 2017, les toxi-infections alimentaires (TIA) se développent avec une recrudescence pour l'année 2019 à Madagascar. Plusieurs personnes sont affectées par les intoxications par consommation d'animaux marins et les toxi-infections alimentaires collectives, engendrant défavorablement des conséquences négatives socio-économiques.

De ces faits, les toxi-infections alimentaires, subdivisés en toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) et ICAM croissent de manière considérable. Cette croissance de ces maladies d'origine alimentaire se chiffre à 398 cas en 2016 à 1025 cas à la fin du mois de Novembre 2019, bien qu'une baisse significative de 273 cas soit observée en 2018. Cette situation dégrade la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et constitue un problème de santé publique. Ainsi, les incidences des TIA évoluent respectivement, pour une population de 25.570.895 habitants, de 1,56/100.000 habitants à 4/100.000 habitants.

# 2- Analyse de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires

A- Analyse des forces, des faiblesses, des opportunités et des menaces

L'analyse des forces, faiblesses, opportunités et menaces de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar se résume à travers les tableaux suivants.

Forces	Faiblesses
Existence de plusieurs entités chargées	Absence de structures au niveau des
d'assurer la sécurité sanitaire des aliments à	collectivités territoriales décentralisées et de
Madagascar	services techniques déconcentrés
Gouvernance améliorée et croissance de la	Ressources insuffisantes face à l'étendue du
performance au sein de l'ACSQDA	territoire et à l'augmentation des denrées
	mises sur le marché
Contrôle qualité des denrées alimentaires	Nombre de laboratoires et de personnel de
importées et produites localement effectuées	laboratoire insuffisant
Existence de manuels et de supports de	Faible fréquence de diffusion (audio-
sensibilisation et de communication sur la	visuelle) et faible couverture en raison de
sécurité sanitaire des denrées alimentaires	l'insuffisance de moyens

Forces	Faiblesses
Ressources propres internes existantes pour	Ressources insuffisantes
l'ACSQDA et l'ASH	
Procédures Opérationnelles Standard pour la	Insuffisance de l'application de POSPRTIA
prévention et les réponses aux TIA	au niveau des Régions, Districts et
disponible et diffusées au niveau de DRSP	Communes
du Ministère de la santé publique	
Inspections effectuées auprès des	Nombre insuffisant d'Inspecteurs des
établissements alimentaires	denrées alimentaires opérationnels
Programme de formation et de	Insuffisance de coordination des activités et
sensibilisation, sur la prévention de la toxi-	de couverture du programme de formation et
infection alimentaire pour les autorités	de sensibilisation à l'échelle nationale
locales et les agents de santé et le respect	
des bonnes pratiques de l'hygiène	
alimentaire pour les	
établissements alimentaires, gargotes, unités	
artisanales, pêcheurs et Responsables des	
cantines scolaires	
Opportunités	Menaces
Population active composée en majorité par	Certains faits relatifs à l'environnement
des jeunes, capital humain et en ressources	politique, administratif, socio-économique,
naturelles élevé, surfaces cultivables	culturel, écologique et politique
disponibles avec un climat favorable pour	146
	défavorables au développement de la
plusieurs activités agricoles, et possibilité de	sécurité sanitaire des denrées alimentaires
plusieurs activités agricoles, et possibilité de développement industriel et commercial	
développement industriel et commercial	sécurité sanitaire des denrées alimentaires
développement industriel et commercial Lois sur la sécurité sanitaire des denrées	sécurité sanitaire des denrées alimentaires  Insuffisance du respect et de l'application
développement industriel et commercial Lois sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et la protection des	sécurité sanitaire des denrées alimentaires  Insuffisance du respect et de l'application
développement industriel et commercial Lois sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et la protection des consommateurs disponibles	sécurité sanitaire des denrées alimentaires  Insuffisance du respect et de l'application des lois et textes règlementaires
développement industriel et commercial Lois sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et la protection des consommateurs disponibles Programme de renforcement de la sécurité	sécurité sanitaire des denrées alimentaires  Insuffisance du respect et de l'application des lois et textes règlementaires
développement industriel et commercial Lois sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et la protection des consommateurs disponibles Programme de renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle inscrit dans la	sécurité sanitaire des denrées alimentaires  Insuffisance du respect et de l'application des lois et textes règlementaires

Opportunités	Menaces
à l'ACSQDA et autres entités concernées	des denrées alimentaires importées et
	produites localement ne respectant pas
	normes en vigueur
Existence de nombreux partenaires	Insuffisance des engagements des
nationaux et internationaux dans le cadre du	différentes entités concernées
renforcement de la sécurité sanitaire	
Autorités territoriales et sanitaires	Insuffisance de la prise de responsabilité au
décentralisées existantes	niveau décentralisé
Plusieurs entités intervenant dans le secteur	Disparité des actions et insuffisance de
alimentaire	l'optimisation des interventions
	multisectorielles en faveur de la sécurité
	sanitaire des denrées alimentaires

Ainsi, l'insuffisance de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar, observée à partir de l'augmentation des incidences des TIA, s'explique par l'insuffisance de l'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles, la faiblesse du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires et la défaillance des interventions multisectorielles coordonnées et harmonisées en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

B- Insuffisance de l'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles

La Population Malagasy n'a pas accès ni n'utilise pas suffisamment des denrées alimentaires dont l'hygiène et la qualité ne sont pas assurées totalement. Cette inaccessibilité à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles provient du manque d'hygiène et de qualité des denrées alimentaires commercialisées sur le marché local. En effet, la majorité des commerçants alimentaires locaux sont des Gargotes, des Vendeurs d'aliments de rue, des Unités artisanales et des Pêcheurs traditionnels, du secteur informel pour la majorité des cas, et leurs offres alimentaires présentent des risques élevés, microbiologiques, chimiques et physiques, pouvant nuire à la santé publique puisque la majorité de ces Établissements alimentaires ne respectent pas l'hygiène ni la qualité dans le cadre de leur système de production et de commercialisation. Par ailleurs, malgré les lois et textes règlementaires relatifs à la protection des consommateurs et la protection des denrées alimentaires livrées à la consommation humaine, plusieurs Établissements alimentaires ne respectent pas suffisamment

les normes nationales et internationales en matière d'hygiène et de sécurité sanitaire des aliments.

Parallèlement, l'éducation, la communication et la sensibilisation de la population en matière de bonne pratique d'hygiène alimentaire et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires sont insuffisantes. En effet, les pratiques domestiques, artisanales, industrielles et commerciales observées à Madagascar montrent que l'hygiène et la qualité des denrées alimentaires ne constituent pas, pour la majorité des cas, une habitude et culture générale.

A cet effet, l'insuffisance des denrées alimentaires produites, stockées, transformées, transportées et commercialisées ne respectant pas les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire d'une part et d'autre, l'éducation, la communication et la sensibilisation de la population en matière de bonne pratique d'hygiène alimentaire et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires délimitent l'accès et l'utilisation par la population Malagasy des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles.

# C- Faiblesse du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires

Le système national de contrôle officiel des denrées alimentaires ne couvre pas la totalité des subdivisions administratives ni le territoire national de Madagascar. Les structures de contrôle qualité des produits alimentaires et les Agents de contrôle officiel n'ont pas la capacité nécessaire à répondre aux besoins de contrôle officiel.

En effet, l'inexistence des laboratoires d'analyse des denrées alimentaires et des produits de la pêche au niveau des différentes Régions retardent toutes les interventions de contrôle qualité des produits alimentaires et la détermination rapide des causes profondes nécessaires pour conclure les enquêtes épidémiologiques et sanitaires des cas de TIA. De ce fait, toutes les analyses pour l'octroi de certificat de consommabilité et/ou autres autorisations et certificats et pour l'identification des germes et vecteurs responsables des TIA sont effectuées à Antananarivo, diminuant profondément la qualité des analyses et l'authenticité des résultats obtenus.

Par ailleurs, l'insuffisance des Agents de contrôle officiel n'assure pas l'assurance de la sécurité sanitaire et l'hygiène des denrées alimentaires et des produits de la pêche au niveau national. En effet, cette insuffisance de surveillance nationale des denrées alimentaires et des produits de la pêche est renforcée par l'augmentation significative des Établissements alimentaires du secteur informel, à savoir les Gargotes, les Vendeurs d'aliments de rue, les Unités artisanales et les Pêcheurs traditionnels.

D- Défaillance des interventions multisectorielles en faveur de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires

L'absence de cadre de coordination et d'harmonisation et de prise de responsabilités des différents secteurs œuvrant dans le secteur alimentaire explique l'inefficacité des actions multisectorielles pour une bonne sécurité sanitaire des denrées alimentaires. À cet effet, malgré les différentes interventions entrant dans le cadre de l'amélioration de la situation sanitaire des denrées alimentaires et des produits de la pêche, plusieurs actions relatives aux différentes entités multisectorielles ne sont pas appliquées entièrement en raison de l'insuffisance des plateformes d'échanges, de discussions et de décisions sur les interventions de coordination et d'harmonisation des actions en faveur de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

Par ailleurs, le manque des ressources humaines, financières et matérielles et des capacités techniques non seulement des Autorités compétentes mais également des Établissements alimentaires, du secteur informel d'une manière générale, renforce la disparité des interventions multisectorielles et l'insuffisance des prises de responsabilité et d'obligation de plusieurs entités.

# 3- Enjeux et défis

#### A- ENJEUX

L'insuffisance de l'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles, la faiblesse du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires et la défaillance des interventions multisectorielles coordonnées et harmonisées en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires détériorent la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar. Si cette situation perdure, beaucoup de Malagasy continueraient à être contaminés par des TIA et périr face au degré de sévérité de la maladie alimentaire. En outre, l'insécurité sanitaire des denrées alimentaires altère la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Population Malagasy et entraîne le sous-développement socio-économique de la Nation.

Des mesures urgentes, à moyen et à long terme doit être prises dans le cadre de ce plan stratégique national sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires pour remédier à ces différents problèmes liés à l'insécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar.

## B- DÉFI

L'assurance de l'hygiène et de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires dans toutes les Régions de l'Île constitue le défi à relever, en vue de réduire les incidences des TIA, de protéger la santé publique et de contribuer au développement socio-économique de Madagascar d'ici 2024, et d'atteindre les objectifs inscrits dans les PGE, l'IEM et les ODD 2030.

# III- PLAN STRATÉGIQUE NATIONAL SUR LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES

#### A- PRINCIPE DE BASE

L'État et les Entreprise ou Organismes alimentaires possèdent chacun leurs responsabilités pour assurer les sécurités alimentaires des denrées alimentaires à Madagascar en collaboration avec la Société civile:

- l'État contribue à mettre en place un cadre favorable pour améliorer la sécurité sanitaire des aliments destinés à la consommation de la Population Malagasy, promouvoir le développement durable de Madagascar et assurer les échanges internationales; ainsi, il assure la mise en œuvre de la politique et des stratégies globales sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, la certification des produits alimentaires et Établissements alimentaires, les contrôles officiels, les contrôles qualités, les expertises et les recherches en matière de sécurité sanitaire des denrées alimentaires;

-en revanche, les Entreprise et Organismes alimentaires garantissent la sécurité sanitaire des aliments qu'ils produisent et/ou importent et/ou stockent et/ou distribuent et/ou transportent et/ou commercialisent. À cet effet, ils peuvent entreprendre au niveau interne des processus de contrôle qualité, d'inspection, de règlementation, de recherches et de formations d'une part et d'autre part, de l'application de la politique qualité en vue d'améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, leur performance économique et financière, et leur accréditation et notoriété nationale et internationale.

La compréhension de ce principe de base permet de définir globalement les rôles de chaque partie prenante du secteur alimentaire, d'identifier les obligations en faveur de la sécurité sanitaire des aliments et d'éviter tout disfonctionnement dans le processus de mise en œuvre du présent plan national stratégique sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

#### **B- VISION**

La mise en œuvre du présent plan stratégique national sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires de 2020 à 2024 converge vers la mise en place d'un système national de contrôle de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires inclusif, harmonisé, résilient et une référence africaine en termes de sécurité sanitaire et de qualité des aliments en 2030, apte à protéger la santé des consommateurs.

#### C- BUT

Le but du présent plan consiste à réduire l'incidence des TIA à 1/100.000 habitants en 2024 en vue d'améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar, de protéger la santé publique, de contribuer au développement socio-économique de Madagascar d'ici 2024, et d'atteindre les objectifs inscrits dans les PGE, l'IEM et les ODD 2030.

# D- AXES STRATÉGIQUES

Les trois axes stratégiques choisis et prioritaires retenus dans le cadre de ce plan stratégique concernent l'amélioration de l'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles, le renforcement du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires et l'optimisation des interventions multisectorielles coordonnées et harmonisées en faveur de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

#### **E- OBJECTIFS**

Les objectifs, déclinés en objectifs généraux et spécifiques, et les grandes interventions sont présentés en fonction des axes stratégiques choisis. Chaque objectif général se compose d'objectifs spécifiques et des grandes interventions prioritaires en vue d'assurer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar, de réduire les TIA et de contribuer au développement durable de Madagascar.

# <u>Axe stratégique 1.</u>Amélioration de l'accès de la population à des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles

✓ **Objectif général 1.**D'ici 2024, augmenter d'au moins90% les Établissements alimentaires enregistrés produisant et commercialisant des denrées alimentaires respectant les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire

# • Objectifs spécifiques

- 1.1 D'ici 2024, augmenter d'au moins 90% les Établissements alimentaires enregistrés respectant les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire
- 1.2 D'ici 2024, renforcer l'application des lois et textes règlementaires sur l'hygiène et la sécurité sanitaire de l'importation, de la production, de la transformation et de la commercialisation des denrées alimentaires par au moins 90% des Établissements alimentaires enregistrés
- 1.3 D'ici 2024, renforcer l'application des procédures opérationnelles standards pour la prévention et la réponse aux toxi-infections alimentaires (POSPRTIA) au niveau des 22 Régions

# Interventions prioritaires

- Augmentation de l'immatriculation des Gargotes, Restaurants, Établissements agroalimentaires, Grandes surfaces, Grossistes, Epiceries, Unités artisanales, Distributeurs agroalimentaires enregistrés
- Élévation des capacités techniques des Gargotes, Restaurants, Établissements agroalimentaires, Grandes surfaces, Grossistes, Epiceries, Distributeurs agroalimentaires, Unités artisanales, Pêcheurs enregistrés
- Vulgarisation des lois et textes sur l'hygiène et la sécurité sanitaire de l'importation, de la production, de la transformation et de la commercialisation des denrées alimentaires
- Accroissement des Établissements alimentaires enregistrés ayant des autorisations administratives et professionnelles
- Renforcement de la capacité des Autorités locales au niveau des Régions sur l'application des POSPRTIA
- Appui des Directions Régionales de la Santé Publique à la mise en œuvre des POSPRTIA

✓ Objectif général 2.D'ici 2024, améliorer la connaissance de la population sur les risques liés à la consommation des denrées alimentaires importées, produites localement, transformées et commercialisées, ne respectant pas les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire dans les 22 Régions, 80% des Districts et 60% des Communes

# Objectifs spécifiques

- 2.1 D'ici 2024, augmenter les communications, éducations et formations sur les toxi-infections alimentaires et l'intoxication par consommation d'aliments marins, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés dans les 22 Régions, 80% des Districts et 60% des Communes
- 2.2 D'ici 2024, accroitre les sensibilisations sur les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires dans les 22 Régions, 80% des Districts et 60% des Communes

# Interventions prioritaires

- Élaboration du plan de communications, d'éducations et de formations sur les toxiinfections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés
- Mise en œuvre du plan de communications, d'éducations et de formations sur les toxiinfections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés
- Élaboration du projet de sensibilisations des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires couvrant le territoire national
- Mise en œuvre du projet de sensibilisations des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires couvrant le territoire national

# Axe stratégique 2. Renforcement du système national de contrôle officiel des denrées alimentaires

✓ **Objectif général 3.**D'ici 2024, augmenter les inspections et contrôles officiels d'au moins 90% des Établissements alimentaires enregistrés au niveau national

# • Objectifs spécifiques

- 3.1 D'ici 2024, rendre fonctionnels les organes déconcentrés et décentralisés d'inspections et de contrôles officiels au niveau des 22 Régions, des 122 Districts et des 1695 Communes
- 3.2 D'ici 2024, augmenter les Inspecteurs des denrées alimentaires au niveau central (au moins 22), "des Régions (2 par Régions), des Districts (1 par District) et des Communes(1 par Communes)

# Interventions prioritaires

- Institution des organes d'inspections et de contrôles officiels au niveau des Régions, des Districts et des Communes
- Fonctionnement permanent des organes déconcentrés et décentralisés d'inspections et de contrôles officiels au niveau des Régions, des Districts et des Communes
- Formation des Inspecteurs des denrées alimentaires
- Recrutement des Inspecteurs des denrées alimentaires au niveau Central, des Régions, des Districts et des Communes
- ✓ **Objectif général 4.**D'ici 2024, renforcer les contrôles qualités systématiques des denrées alimentaires produites, transformées, transportées, distribuées et commercialisées par au moins 90% des Établissements alimentaires enregistrés au niveau national

# • Objectifs spécifiques

- 4.1 D'ici 2024, rendre fonctionnels les laboratoires de contrôle qualité des denrées alimentaires au niveau des 21 Régions de Madagascar
- 4.2 D'ici 2024, accroitre le nombre de Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires d'au moins 20 au niveau central et 5 par Régions

# Interventions prioritaires

- Validation des projets de mise en place de 22 laboratoires de contrôle qualité des denrées alimentaires
- Mise en place de laboratoires fonctionnels dans 22 Régions
- Formation en Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires
- Recrutement des Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires

# <u>Axe stratégique 3.</u> Optimisation des interventions multisectorielles coordonnées et harmonisées en faveur de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires

✓ **Objectif général 5.**D'ici 2024, améliorer la coordination et l'harmonisation des actions des Intervenants de la sécurité sanitaire des aliments

## • Objectifs spécifiques

- 5.1 D'ici 2024, rendre fonctionnel de manière permanente et performante l'organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar
- 5.2 D'ici 2024, promouvoir les réseaux d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national et international

# Interventions prioritaires

- Institution de l'Organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar
- Fonctionnement de l'Organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar
- Institution des réseaux d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national et international
- Renforcement des capacités des réseaux d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national
- ✓ **Objectif général 6.**D'ici 2024, promouvoir les interventions des différents secteurs et entités en faveur de la promotion de la sécurité sanitaire des aliments

# • Objectifs spécifiques

- 6.1 D'ici 2024, promouvoir le système de surveillance de la pêche
- 6.2 D'ici 2024, renforcer l'appui technique au développement des Établissements alimentaires

# Interventions prioritaires

- Études approfondies du système de surveillance de la pêche à Madagascar
- Appui technique au renforcement du système de surveillance de la pêche à Madagascar
- Renforcement de capacité des Établissements alimentaires sur le management orienté vers le système d'assurance qualité
- Appui technique des Établissements alimentaires pour la mise en place du système de contrôle qualité interne

## F- CADRE LOGIQUE DES INTERVENTIONS

Le cadre logique englobe l'impact, les effets et les produits vers lesquels les grandes interventions définies dans ce plan stratégique national doivent aboutir. En outre, il met en

exergue les indicateurs permettant de mesurer l'atteinte des résultats, objectifs et but escomptés.

Logique d'interventions	Indicateurs objectivement vérifiables	Source de vérification	Hypothèses et risques			
Impact: D'ici 2024, l'incicintoxications par consomi habitants.						
Orientation stratégique 1: AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DE LA POPULATION À DES DENRÉES ALIMENTAIRES SAINES ET SÛRES						
Effets 1:						
D'ici 2024, augmenter d'au moins 90% les Établissements alimentaires enregistrés produisant et commercialisant des denrées alimentaires respectant les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire	Proportion des Établissements alimentaires enregistrés obtenant des certificats de consommabilité avant la mise sur le marché des denrées alimentaires	Rapport d'activités Rapport sur les certificats de consommabilité délivrés	-Volonté et détermination de toutes les parties prenantes du secteur alimentaire -Disponibilité des ressources financières et humaines			
Effet 2:						
D'ici 2024, améliorer la connaissance de la population sur les risques liés à la consommation des denrées alimentaires importées, produites localement, transformées et commercialisées, ne respectant pas les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire dans les 22 Régions, 80% des Districts et 60% des Communes	Proportion des Régions couvertes par les actions d'éducations, de communications et de sensibilisations sur les risques liés à la consommation des denrées alimentaires importées, produites localement, transformées et commercialisées, ne respectant pas les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire	Rapport d'activités	Disponibilité des ressources financières et humaines			
Produits						
1.1 D'ici 2024, augmenter d'au moins 90% les Établissements alimentaires enregistrés respectant les	Proportion d'Établissements alimentaires enregistrés immatriculés (au moins	Rapport d'activités	-Engagement des Établissements alimentaires			
normes d'hygiène et de	90%)		-Disponibilité des ressources			

sécurité sanitaire			financières et humaines
1.2 D'ici 2024, renforcer l'application des lois et textes règlementaires sur l'hygiène et la sécurité sanitaire de l'importation, de la production, de la transformation et de la commercialisation des denrées alimentaires par au moins 90% des Établissements alimentaires enregistrés	d'Établissements alimentaires enregistrés respectant les lois et		
1.3 D'ici 2024, renforcer l'application des procédures opérationnelles standards pour la prévention et la réponse aux toxi-infections alimentaires (POSPRTIA) au niveau des 22 Régions	Proportion des Directions Régionales de Santé Publique appliquant systématiquement les POSPRTIA (22) en collaboration avec toutes les parties prenantes concernées		
2.1 De 2020 à 2024, augmenter les communications, éducations et formations sur les toxi-infections alimentaires et l'intoxication par consommation d'aliments marins, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés  2.2 De 2020 à 2024, accroitre les sensibilisations sur les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires	(100%), Districts (80%) et des Communes (60%), couverts par les actions de communications, d'éducations et de formations sur les toxi-infections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés  Proportion des Régions (100%), Districts (80%) et des Communes (60%), couverts par les actions de sensibilisations sur les toxi-infections alimentaires, et l'hygiène	Rapport d'activités	-Volonté des parties prenantes  -Disponibilité et utilisation facile du plan de communication et d'un projet de communication efficiente  -Disponibilité des ressources financières et humaines
	et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires		

	insalubres et contaminés sur les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires		
Orientation stratégique 2 :R DE LA SÉCURITÉ SANITA			
Effet 3:			
D'ici 2024, augmenter les inspections et contrôles officiels d'au moins 90% des Établissements alimentaires enregistrés au niveau national	Proportion d'inspections et contrôles officiels des Établissements alimentaires enregistrés au niveau national accomplis	Rapport d'activités	-Volonté des Autorités et de toutes les entités concernées -Crédibilité permanente des Inspecteurs officiels
Effet 4:			
D'ici 2024, renforcer les contrôles qualités systématiques des denrées alimentaires produites, transformées, transportées, distribuées et commercialisées par au moins 90% des Établissements alimentaires enregistrés au niveau national	Proportion de contrôles qualités systématiques des denrées alimentaires produites, transformées, transportées, distribuées et commercialisées par les Établissements alimentaires au niveau national		-Disponibilité des ressources financières et humaines
Produits			
3.1 D'ici 2024, rendre fonctionnels les organes déconcentrés et décentralisés d'inspections et de contrôles officiels au niveau des 22 Régions, des 122 Districts et des 1695 Communes	Proportion d'organes déconcentrés et décentralisés d'inspections et de contrôles officiels fonctionnels au niveau des Régions (1), des Districts (1) et des Communes (1)		-Volonté et détermination des Autorités -Disponibilité des ressources financières et humaines
3.2 D'ici 2024, augmenter les Inspecteurs des denrées alimentaires au niveau central (au moins 22), "des Régions (2 par Régions), des Districts (1 par	Proportion d'Inspecteurs des denrées alimentaires opérationnels au niveau central (au moins 22), des Régions (au moins		

District) et des Communes (1 par Communes) (renforcer les corps d'Inspecteurs officiels existants)	2), des Districts (au moins 1) et des Communes (au moins 1)		
4.1 D'ici 2024, rendre fonctionnels les laboratoires de contrôle qualité des denrées alimentaires au niveau des 21 Régions de Madagascar  4.2 D'ici 2024, accroitre le nombre de Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires d'au moins 20 au niveau central et 5 par	Proportion de laboratoires de contrôle qualité des denrées alimentaires fonctionnels (au niveau des 21 Régions de Madagascar)  Proportion de Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires opérationnels (au moins	Rapport d'activités	-Engagement de l'État et des partenaires techniques et financiers  Disponibilité des ressources financières et humaines
Régions	20 au niveau central et 5 par Régions)  De 3: OPTIMISATIO	_	INTERVENTIONS FAVEUR DE LA
_ ~ <del>~ ~ ~ ~ ~ ~ · = = =</del>	DO ATTAKDAMO		
SÉCURITÉ SANITAIRE D	ES ALIMENTS		
Effet 5:	Proportion des actions harmonisées et coordonnées des	1.1	-Volonté et engagement de toutes les parties prenantes -Disponibilité des ressources financières et humaines
Effet 5:  D'ici 2024, améliorer la coordination et l'harmonisation des actions des Intervenants de la sécurité sanitaire des	Proportion des actions harmonisées et coordonnées des Intervenants de la sécurité sanitaire des	11	engagement de toutes les parties prenantes  -Disponibilité des ressources financières et

Produits			
Produits			
5.1 D'ici 2024, rendre fonctionnel de manière permanente et performante l'organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar	Organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar fonctionnel	Rapport d'activités	-Volonté des Autorités et de toutes les Parties prenantes -Disponibilité des ressources financières et humaines
5.2 D'ici 2024, promouvoir les réseaux d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national et international	Réseau d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national et international fonctionnel		
6.1D'ici 2024, promouvoir le système de surveillance de la pêche	Diminution des incidences des ICAM	Rapport d'activités	-Volonté des Autorités et de toutes les Parties prenantes
6.2 D'ici 2024, renforcer l'appui technique au développement des Établissements alimentaires	Proportion d'Établissements alimentaires utilisant le système d'assurance qualité interne (90% des Établissements alimentaires enregistrés)		-Disponibilité des ressources financières et humaines

# IV- PLANIFICATION OPÉRATIONNELLE

Cette partie planifie de façon opérationnelle le processus de mise en œuvre des grandes interventions et présente les ressources humaines, financières et temporelles prévues pour la durée de la réalisation des différentes activités y afférentes. Par ailleurs, le mécanisme de suivi et d'évaluation de la performance et les indicateurs de mesure de la performance sont traités dans le cadre de la présente planification opérationnelle. En outre, le coût du financement du présent plan national stratégique est également présenté dans le cadre de la planification opérationnelle.

# A- Matrice des résultats

Grandes Interventions	Etendue des interventions	Niveau de la localité	Période	Responsables	Budget (en Ariary)
Orientation stratégique 1: AMÉLIORATION DE L'ACCÈS DE LA POPULATION À DES DENRÉES ALIMENTAIRES SAINES ET SÛRES					
OBJECTIF GÉNÉRAL A : de 2020 à 2024, aug sanitaire	gmenter les denrées al	limentaires mises su	ır le marché na	tional respectant les normes d'hygie	ène et de sécurité
Augmentation de l'immatriculation des Gargotes, Restaurants, Espaces, Établissements agroalimentaires, Grandes surfaces, Grossistes, Epiceries, Unités artisanales, Cantines scolaires ou non scolaires, Traiteurs, Distributeurs agroalimentaires enregistrés, autres Établissements alimentaires  Élévation des capacités techniques des Gargotes, Restaurants, Établissements agroalimentaires, Grandes surfaces, Grossistes, Epiceries, Distributeurs agroalimentaires, Unités artisanales, Pêcheurs enregistrés, Cantines scolaires ou non scolaires, Traiteurs, autres Établissements alimentaires	nationale	22 Régions 122 Districts 1695 Communes  22 Régions 122 Districts 1695 Communes	2020 - 2024 2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) –MENETP - MID  Partenaires techniques et financiers  MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) – MENETP – MICA  Partenaires techniques et financiers  SIM - GEM  Associations et groupements des	229.642.000 644.088.000
Vulgarisation des lois et textes sur l'hygiène et la sécurité sanitaire de l'importation, de la	régionale et de District	22 Régions	2020 - 2021	Associations et groupements des artisans  Autres entités concernées  MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) – MID – MICA	152.368.000

	Etendue	Niveau de la			Budget
Grandes Interventions	des interventions	localité	Période	Responsables	(en Ariary)
production, de la transformation et de la commercialisation des denrées alimentaires		122 Districts		SIM - GEM  Associations et groupements des artisans  Partenaires techniques et financiers  Association des consommateurs  Autres entités concernées	
Accroissement des Établissements alimentaires enregistrés ayant des autorisations administratives et professionnelles	nationale	22 Régions	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) – MEF – MID – MICA  Partenaires techniques et financiers  SIM – GEM  Autres entités concernées	110.642.000
Renforcement de la capacité des Autorités locales au niveau des Régions sur l'application des POSPRTIA	régionale	22 Régions 122 Districts	2020 - 2021	MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) – MID  Partenaires techniques et financiers  Autres entités concernées	230.550.000
Appui des Directions Régionales de la Santé Publique à la mise en œuvre des POSPRTIA	Pays	Central	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP	1.034.000.000

Grandes Interventions	Etendue des interventions	Niveau de la localité	Période	Responsables	Budget (en Ariary)
		Commune		- SDSP)  Partenaires techniques et financiers  SIM - GEM  Autres entités concernées	
OBJECTIF GÉNÉRAL B : de 2020 à 2024, am importées, produites localement, transformées e					alimentaires
Élaboration du plan de communications, d'éducations et de formations sur les toxi- infections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés	nationale	Central 22 Régions	2020	MINSANP (ACSQDA – DPS – SCM – Service nutrition - DLMNT) – MCC Partenaires techniques et financiers SIM - GEM Autres entités concernées	10.625.000
Mise en œuvre du plan de communications, d'éducations et de formations sur les toxi- infections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés	nationale	Central 22 Régions	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DPS – SCM - Service nutrition) – MCC Partenaires techniques et financiers SIM - GEM Autres entités concernées	229.850.000
Élaboration du projet de sensibilisations des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires couvrant le territoire national	nationale	Central 22 Régions	2020	MINSANP (ACSQDA – DPS – SCM – Service nutrition)  MCC	5.500.000

Grandes Interventions	Etendue des interventions	Niveau de la localité	Période	Responsables	Budget (en Ariary)
Mise en œuvre du projet de sensibilisations des normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires couvrant le territoire national	nationale	Central 22 Régions	2020 - 2024	Partenaires techniques et financiers  SIM - GEM  Autres entités concernées  MINSANP (ACSQDA – DPS – SCM - Service nutrition) – MCC  Partenaires techniques et financiers  SIM - GEM  Autres entités concernées	47.125.000

Grandes Interventions	Etendue des interventions	Niveau de la localité	Période	Responsables	Budget (en Ariary)		
Axe stratégique 2 :RENFORCEMENT DU SYSTÈME NATIONAL DE CONTRÔLE DE LA SÉCURITÉ SANITAIRE ET DE LA QUALITÉ DES DENRÉES ALIMENTAIRES							
OBJECTIF GÉNÉRAL A : De 2020 à 2024, au	OBJECTIF GÉNÉRAL A : De 2020 à 2024, augmenter les inspections et contrôles officiels des denrées alimentaires au niveau national						
Institution des organes d'inspections et de contrôles officiels au niveau des Régions, des Districts et des Communes	nationale	22 Régions 122 Districts 1695 Communes	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) – MID Partenaires techniques et financiers	16.650.000		
Fonctionnement permanent des organes déconcentrés et décentralisés d'inspections et de contrôles officiels au niveau des Régions, des Districts et des Communes	nationale	22 Régions 122 Districts 1695 Communes	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP – SDSP) – MID Partenaires techniques et financiers Autres entités concernées	3.762.000.000		
Formation des Inspecteurs des denrées alimentaires	nationale	Antananarivo	2020 - 2024	MINSANP (INSPC – ACSQDA) MESUPRES Partenaires techniques et financiers	125.000.000		
Recrutement des Inspecteurs des denrées alimentaires au niveau Central, des Régions, des Districts et des Communes	nationale	Central (20 Agents) 22 Régions (2 Agents par Régions) 122 Districts (1 Agent par District) 1695 Communes (1 Agent par Communes)	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP DRH – SDSP) – MEF – MID Partenaires techniques et financiers	Budget de recrutement de chaque entité		

Grandes Interventions	Etendue des interventions	Niveau de la localité	Période	Responsables	Budget
					(en Ariary)
OBJECTIF GÉNÉRAL B : De 2020 à 202 transportées, distribuées et commercialisées a		ntrôles qualités s	ystématiques d	les denrées alimentaires produit	tes, transformées,
Validation des projets de mise en place de 22 laboratoires de contrôle qualité des denrées alimentaires		Central	2020	MINSANP (ACSQDA – SILOP - DRSP – SDSP) Partenaires techniques et financiers	17.070.000
Mise en place de laboratoires fonctionnels dans 22 Régions	régionale	22 Régions	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – SILOP - DRSP – SDSP) SIM - GEM Partenaires techniques et financiers Autres entités concernées	2.450.000.000
Formation en Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires	nationale	Central 22 Régions	2020 - 2024	MINSANP (INSPC – ACSQDA) MESUPRES	42.575.000
Recrutement des Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires	nationale	Central (20 Techniciens) 22 Régions (3 Techniciens par Régions)	2020 - 2024	MINSANP (ACSQDA – DRSP DRH – SDSP) – MEF Partenaires techniques et financiers	Budget de recrutement de chaque entité
Axe stratégique 3 : OPTIMISATION DES INT SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS	ERVENTIONS MUL	TISECTORIELLE	ES INTÉGRÉES	S ET HARMONISÉES EN FAVEU	TR DE LA
OBJECTIF GÉNÉRAL A : De 2020 à 2024, an aliments	nélioration de la coor	dination et de l'har	monisation des	actions des Intervenants de la sécu	rité sanitaire des
Institution de l'Organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar	nationale	Central	2020	MINSANP, MICA, MID, MAEP, MICA, MCC, MEF, MSP, MIN Justice SIM – GEM Associations et groupements des artisans	1.000.000

	Etendue	Niveau			Budget
Grandes Interventions	des interventions	de la localité	Période	Responsables	(en Ariary)
Fonctionnement de l'Organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar	nationale	Central	2020 - 2024	Autres entités concernées  MINSANP, MICA, MID, MAEP, MICA, MCC, MEF, MSP, MIN Justice SIM – GEM Associations et groupements des artisans Autres entités concernées	10.000.000
Institution des réseaux d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national et international	nationale	central 22 Régions	2020 - 2024	MINSANP, MAEP, MICA Autres entités concernées Partenaires techniques et financiers	1.500.000
Renforcement des capacités des réseaux d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national  **OBJECTIF GÉNÉRAL B : De 2020 à 2024, par le competence des aliments au niveau régional, national	nationale	central	to contours at a	MINSANP, MAEP, MICA Autres entités concernées Partenaires techniques et financiers	15.000.000
sanitaire des aliments	romouvoir les interve	ntions des différen	its secteurs et ei	uttes en faveur de la promotion de	e la securite
Études approfondies du système de surveillance de la pêche à Madagascar	nationale	central 6 Régions à risque	2020	MINSANP (DVSSER - INSPC ACSQDA) – MAEP MESUPRES Partenaires techniques et financiers Autres entités concernées	36.000.000
Appui technique au renforcement du système de surveillance de la pêche à Madagascar	nationale	central 6 Régions à risque	2020 - 2024	MINSANP – MAEP MESUPRES Partenaires techniques et financiers Autres entités concernées	182.540.000
Renforcement de capacité des Établissements alimentaires sur le management orienté vers le système d'assurance qualité	nationale	22 Régions	2020 - 2021	MINSANP (ACSQDA) – MICA SIM - GEM Partenaires techniques et	26.060.000

Grandes Interventions	Etendue des interventions	Niveau de la localité	Période	Responsables	Budget (en Ariary)
Appui technique des Établissements alimentaires pour la mise en place du système de contrôle qualité interne		22 Régions	2020 - 2024	financiers  MINSANP – MICA SIM - GEM Partenaires techniques et financiers	366.060.000

#### B- Cadre de suivi et d'évaluation de la performance

#### B.1 Mécanisme de suivi et d'évaluation

Le suivi des grandes interventions s'effectue tous les trois mois à l'aide du traitement des rapports d'activités dans un tableau de bord intégrant les trois axes stratégiqueset les différents objectifs. En outre, les évaluations se subdivisent en évaluation à mi-parcours (tous les six mois et en 2022) et en évaluation finale (tous les ans et en 2024). La fréquence étroite du processus de suivi évaluation consiste à identifier précocement les problèmes relevés lors des réalisations et à prendre les mesures adéquates pour atteindre les objectifs fixés. Àcet effet, un tableau de bord électronique est conçu pour servir d'outils à l'information sur les mesures de l'impact, des effets, du produit et de la mise en œuvre des grandes interventions d'une part et d'autre part, d'instruments de décision d'ajustements à l'endroit de toutes les parties prenantes du secteur alimentaire concernées par le présent PSNSSDA. En outre, un Responsable de programme est désigné pour administrer le suivi évaluation de chaque objectif général, des objectifs spécifiques et des grandes interventions y afférents, en vue d'atteindre l'impact ou l'amélioration de la situation finale souhaitée de la Population Malagasy.

#### B.2 Indicateurs de performance

Ils se composent des indicateurs d'impact, d'effet et de produits escomptés et se répartissent de la manière suivante:

- *indicateur d'impact* :incidence des toxi-infections alimentaires collectives (TIAC) et des intoxications par consommation d'animaux marins (ICAM) ;
- indicateurs d'effet :
  - o proportion des Établissements alimentaires enregistrés obtenant des certificats de consommabilité avant la mise sur le marché des denrées alimentaires ;
  - o proportion des Régions couvertes par les actions d'éducations, de communications et de sensibilisations sur les risques liés à la consommation des denrées alimentaires importées, produites localement, transformées et commercialisées, ne respectant pas les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire;
  - o proportion d'inspections et contrôles officiels des Établissements alimentaires enregistrés au niveau national accomplis ;

- o proportion de contrôles qualités systématiques des denrées alimentaires produites, transformées, transportées, distribuées et commercialisées par les Établissements alimentaires au niveau national ;
- o proportion des actions harmonisées et coordonnées des Intervenants de la sécurité sanitaire des aliments ;
- o proportion des interventions de promotion des différents secteurs et entités en faveur de la promotion de la sécurité sanitaire des aliments ;

## - indicateurs de produit :

- proportion d'Établissements alimentaires enregistrés immatriculés;
- proportion d'Établissements alimentaires enregistrés respectant les lois et textes règlementaires sur les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire;
- proportion des Directions Régionales de Santé Publique appliquant systématiquement les POSPRTIA en collaboration avec toutes les parties prenantes concernées;
- proportion des Régions, Districts et des Communes, couverts par les actions de communications, d'éducations et de formations sur les toxi-infections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés
- proportion des Régions, Districts et des Communes, couverts par les actions de sensibilisations sur les toxi-infections alimentaires, et l'hygiène et la sécurité sanitaire des denrées alimentaires ainsi que les risques liés à la consommation des denrées alimentaires insalubres et contaminés sur les normes d'hygiène et de sécurité sanitaire des denrées alimentaires;
- proportion d'organes déconcentrés et décentralisés d'inspections et de contrôles officiels fonctionnels au niveau des Régions, des Districts et des Communes ;
- proportion d'Inspecteurs des denrées alimentaires opérationnels au niveau central, des Régions, des Districts et des Communes;
- proportion de laboratoires de contrôle qualité des denrées alimentaires fonctionnels;
- proportion de Techniciens de laboratoires spécialisés en analyse des denrées alimentaires opérationnels;
- ➤ organe national multisectoriel de coordination et d'harmonisation des interventions de promotion de la sécurité sanitaire des aliments à Madagascar fonctionnel;

- réseau d'échanges des Autorités compétentes de la sécurité sanitaire des aliments au niveau régional, national et international fonctionnel;
- diminution des incidences des ICAM ;
- proportion d'Établissements alimentaires utilisant le système d'assurance qualité interne.

Ainsi, 20 indicateurs entrent dans le cadre du suivi et d'évaluation de la performance du présent plan stratégique national sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires.

#### **C- FINANCEMENT**

Le coût du financement du présent plan national stratégique sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires est évalué à 9.745.845.000,00Ariary soit 2.537.980,47 Dollars américains. Le budget relatif au recrutement des 1881 Inspecteurs officiels, dont 20 pour le niveau central, 2 par Régions (44 Inspecteurs) et 122 par Districts du Ministère de la Santé Publique, et 1695 Agents au niveau des Communes au moins d'une part et d'autre part, 66 Techniciens de laboratoires spécialisés dans les techniques d'analyse et de contrôle alimentaire, constitue un excédent au présent budget et n'a pas été évalué, puisqu'il varie et change en fonction des postes budgétaires et crédits alloués par chaque entité concernée et de la disponibilité du Personnel pouvant effectué immédiatement les fonctions des Inspecteurs officiels et Techniciens des laboratoires.

Toutefois, l'hypothèse d'un salaire moyen de 300.000 Ariary par mois pendant 5 ans de mise en œuvre du présent plan, prenant en considération les différents facteurs de variation salariale conduit à un budget de recrutement des Inspecteurs officiels et Techniciens des laboratoires s'élèvant à 35.046.000.000Ariary soit 9.126.562,5 Dollars américains.

Par conséquent, le budget prévisionnel maximal pour la mise en œuvre du plan stratégique national pour la sécurité sanitaire des denrées alimentaires se chiffre à 44.791.845.000Ariary soit environs 11.664.542,97 Dollars. De ce fait, en considérant que Madagascar a17.000.000 de population active, un investissement de 2.061,53 Ariary soit 0,54 Dollars par personne est nécessaire pour financer le présent plan national stratégique et d'éviter des charges considérables négatives liés au coût des traitements médicaux, aux difficultés familiales consécutives lors de l'apparition des TIA et la diminution de la productivité. Ainsi, 0,54 Dollar investi par chaque personne active permet de bénéficier d'au moins 10 Dollars sur le plan socio-économique et financier dans le cadre de cet investissement.

## **CONCLUSION**

La sécurité sanitaire des denrées alimentaires constitue un des facteurs propices au développement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. L'absence des risques, du moins à un niveau acceptable, microbiologiques, physiques et chimiques dans les aliments permet l'accès et la disponibilité pour la Population des denrées alimentaires saines, sûres et nutritionnelles, favorable au développement socio- économique.

En revanche, l'apparition des toxi-infections alimentaires dans les aliments détériore la sécurité sanitaire des denrées alimentaires. À Madagascar, le nombre de cas des TIA évolue de 398 en 2016 à 1025 à la fin du mois de Novembre 2019, bien qu'une baisse significative de 273 cas soit observée en 2018. Ainsi, les incidences des TIA évoluent respectivement, pour une population Malagasy de 25.570.895 habitants, de 1,56/100.000 habitants (2016) à 4/100.000 habitants (Fin Novembre 2019). Ces maladies d'origine alimentaire constituent des problèmes de santé publique et provoquent des effets néfastes sur le plan socio-économique.

Face à ce constat, le présent plan stratégique national sur la sécurité sanitaire des denrées alimentaires est élaboré et sera mis en œuvre par toutes les parties prenantes du secteur alimentaire dans le but de réduire l'incidence des TIA à 1/100.000 habitants en 2024 en vue d'améliorer la sécurité sanitaire des denrées alimentaires à Madagascar, de protéger la santé publique, de contribuer au développement socio-économique de Madagascar d'ici 2024, et d'atteindre les objectifs inscrits dans les PGE, l'IEM et les ODD 2030.Par ailleurs, trois axes stratégiques et 6 objectifs généraux sont décrits dans le cadre de ce document pour aboutir à l'impact escompté.

En outre, 20 indicateurs seront mesurés, suivis et évalués au cours de la réalisation de ce plan stratégique national, en vue d'effectuer des ajustements fréquents et périodiques et rendre efficiente la mise en œuvre des grandes interventions.

Le coût de financement de ce plan se chiffre à 44.791.845.000 Ariary soit environs 11.664.542,97. Ainsi, 0,54 Dollar investi par chaque personne active permet de bénéficier d'au moins 10 Dollars sur le plan socio-économique et financier dans le cadre de cet investissement.

#### **BIBLIOGRAPHIE**

## A/ Ouvrage

- -ANDRIAMANANJARA Rajaona, Planification et management de projet de développement : concepts et outils opérationnels, TranoPrintyFiangonanaLoterana Malagasy, Dépôt légal N°950/12/06, 383 pages
- -Agence de contrôle de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, procédures opérationnelles standards pour la prévention et la réponse aux TIA, à l'endroit du personnel de santé, Mai 2019, 79 pages
- Agence de contrôle de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, rapport d'activités 2017, Janvier 2018, 15 pages
- Agence de contrôle de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, rapport d'activités 2018, Janvier 2019, 6 pages
- Agence de contrôle de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires, rapport d'activités 2019,
   Janvier 2020, 5 pages

#### B/ Constitution et lois

- -Constitution de la quatrième République de Madagascar promulguée le 11 Décembre 2010 ;
- -Loi N°2011 OO2 portant Code de la Santé du 22 Août 2011
- -Loi Organique n°2014-018 régissant les compétences, les modalités d'organisation et de fonctionnement des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que celles de la gestion de leurs propres affaires du 14 Août 2014
- -Loi N°2014 020 Relative aux ressources des Collectivités territoriales décentralisées, aux modalités d'élections, ainsi qu'à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions de leurs organes du 20 Août 2014
- -Loi n°2017-048 régissant la sécurité sanitaire des denrées alimentaires et de l'alimentation animale du 13 Décembre 2017

## C/Webographie

1/Global Contact Network France. Les 17 objectifs de développement durable et leurs 169 cibles. Consulté le 03 Novembre 2019. Disponible sur :

## https://www.globalcompact-france.org/images/un\_global\_compact/page\_odd/

Liste\_des\_17\_ODD\_et\_169\_cibles\_-\_web.pdf

2/Organisation mondiale de la santé (OMS) et Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Garantir la sécurité sanitaire et la qualité des aliments: directives pour le renforcement des systèmes nationaux de contrôle alimentaire, publication conjointe FAO et OMS, 2003

#### https://www.fao.org

3/INSTAT. ENQUÊTE NATIONALE SUR L'EMPLOI ET LE SECTEURINFORMEL – ENEMPSI 2012. Novembre 2013. Étude Nationale. N°02

 $\underline{https://www.instat.mg/wp-content/uploads/2016/11/INSTAT\_Enempsi2012\_Tome2-11-2013.pdf}$ 

4/Ministère de l'économie et des finances, Direction générale de l'économie et du plan. Les potentialités économiques de la Région Analamanga. <a href="http://www.economie.gov.mg/?page\_id=1259">http://www.economie.gov.mg/?page\_id=1259</a>

5/PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT, Indices et indicateurs de développement humain, Mise à jour statistique, Edition : Communications DevelopmentIncorporated, Washington DC, USA, 2018 ;

hdr.undp.org > files > 2018\_human\_development\_statistical\_update\_fr

6/République de Madagascar. Politique générale de l'Etat/IEM 2019 – 2023. Consulté le 07 Novembre 2019. Disponible sur <a href="www.maep.gov.mg>wp-content>uploads>pdf">www.maep.gov.mg>wp-content>uploads>pdf</a>

#### **ANNEXES**

# I-EXTRAIT DE LA LOI N° 2011 – 002 DU 15 JUILLET 2011 PORTANT CODE DE LA SANTÉ

-----

Article 6.- Il est créé au sein du Ministère chargé de la Santé une Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires (ACSQDA). C'est un Etablissement Public à caractère Administratif (EPA) doté de la personnalité morale et de l'autonomie juridique et financière.

Article 7.- L'Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées

Alimentaires a pour mission de protéger la santé des consommateurs en veillant à ce que des denrées alimentaires consommées, distribuées, commercialisées ou produites à Madagascar soient conformes aux normes nationales et internationales en vigueur, en matière de sécurité sanitaire et d'hygiène alimentaire.

Article 8.- Tout inspecteur de l'Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires a qualité pour agir suivant les dispositions de l'article 199 du présent Code dans le domaine du contrôle des denrées alimentaires et en cas de fraudes alimentaires.

Section 3 De la protection des denrées alimentaires livrées à la consommation

Article 40.- Aux termes du présent Code, on entend par « denrée alimentaire » toute substance traitée, partiellement traitée ou brute, destinée à l'alimentation humaine, ce qui englobe les boissons, le « chewing-gum » et toutes les substances utilisées dans la fabrication, la préparation et le traitement des aliments à l'exclusion des substances employées uniquement sous forme de médicaments, de cosmétiques ou de tabac.

Article 41-. Sans préjudice des dispositions légales spécifiques relatives à la protection des consommateurs et conformément aux normes du Codex Alimentarius qui exigent pour les consommateurs une nourriture saine et des aliments salubres et nutritifs, les emplacements où sont fabriquées, manipulées, entreposées ou mises en vente des denrées alimentaires doivent être tenus dans un parfait état de propreté à l'abri des rongeurs, des insectes et de tous animaux vecteurs de germes pathogènes. Particulièrement, la fabrication, la transformation et la commercialisation des groupes de boissons définis au titre 1 de l'Ordonnance n° 60-098 du 21 Septembre 1960 modifiée relative à la réglementation des boissons, restent soumises au régime d'autorisation de ladite Ordonnance.

Article 42.- En règle générale, la délivrance de Certificat de Consommabilité doit être conforme à la législation et à la réglementation en vigueur. Notamment, tout établissement agroalimentaire et importateur de denrées alimentaires doit soumettre pour analyse leurs produits et les résultats d'analyse doivent parvenir auprès de l'Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires aux fins de délivrance d'un certificat de consommabilité pour chaque lot de production de denrées alimentaires avant sa mise sur le marché.

Article 43.- L'Agence de Contrôle de la Sécurité Sanitaire et de la Qualité des Denrées

Alimentaires est dotée d'un Laboratoire qui effectue le contrôle de la qualité des denrées alimentaires de fabrication locale, importées et la conformité des produits d'hygiène non alimentaires tels que les détergents, mis sur le marché à Madagascar. La mission et les attributions du Service des Normes Alimentaires et du Service de l'Inspection de l'Agence sont définies par texte réglementaire pris par le Ministre chargé de la Santé.

Article 44.- Toute entreprise de fabrication, de manutention et tout lieu de vente de denrées alimentaires doivent satisfaire, respectivement en ce qui les concerne, aux conditions et mesures nécessaires pour assurer l'innocuité, le bon état et la salubrité de ces denrées alimentaires depuis leur production, leur élaboration, leur traitement, leur stockage, leur transport ainsi que leur commercialisation.

Les modalités d'organisation des transports des denrées alimentaires, des conditionnements des produits et des mesures à prendre pour la mise en vente des denrées alimentaires seront fixées par Décret pris en Conseil du Gouvernement sur proposition des Ministres concernés.

La fabrication, la transformation et la commercialisation des produits du tabac, celles des boissons alcooliques ainsi que celles des boissons hygiéniques doivent être conformes aux lois et règlements en vigueur en la matière, sous peine d'être confisqués, sans préjudice des sanctions prévues à cet effet par les textes législatifs et réglementaires.

Article 45.- Toute personne travaillant dans une entreprise de fabrication, de manutention de denrées alimentaires est tenue de se conformer aux mesures de contrôle sanitaire et aux vaccination obligatoires susceptibles d'être édictées par le Ministre chargé de la Santé.

Article 46.- Conformément aux dispositions légales spécifiques relatives à la protection des consommateurs, notamment en ce qui concerne la prévention, les produits et les services doivent présenter la sécurité nécessaire en termes de garantie pour la préservation de la santé du consommateur, et ce, dès la première mise sur le marché : les produits doivent être conformes aux conditions édictées par la loi et les règlements en vigueur relatives à la sécurité et à la santé des personnes.

L'immatriculation de tout établissement alimentaire est obligatoire. En conséquence, tout Etablissement agro-alimentaire, de restauration collective et importateur de denrées alimentaires, doivent être immatriculés et déclarer leurs produits mis sur le marché auprès de l'Agence de Contrôle de la Sécurité sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires.

Ces mesures visent à assurer le contrôle et la qualité des denrées alimentaires proposées à la consommation humaine sur le territoire de la République de Madagascar, et afin d'éviter d'éventuels risques d'intoxication susceptibles d'impacts négatifs sur la santé publique.

Le dédouanement ou la mise en vente des denrées alimentaires ne peut s'effectuer que lorsque l'importateur ou le vendeur se trouve en possession de documents certifiant que ces dernières sont propres à la consommation humaine et peuvent être mises en commercialisation. Ces documents sont délivrés respectivement par le Ministère chargé de la Santé et par le Ministère chargé du Commerce.

# II-EXTRAIT DE LA LOI N°2017-048 DU 08 FEVRIER 2017 REGISSANT LA SÉCURITÉ SANITAIRE DES DENRÉES ALIMENTAIRES ET DE L'ALIMENTATION ANIMALE

-----

**Article 15** : Toute denrée alimentaire, les compléments alimentaires et les additifs alimentaires importés et mis sur le marché local doivent avoir un certificat de consommabilitéavant l'autorisation de mise en commercialisation conformément à la Loi n° 2011-002 du 15 juillet 2011 portant Code de la Santé.

Article 66 : Les Services officiels impliqués dans la gestion des risques sanitaires sont :

MINISTÈRE DE		DIRECTIONS ET		DOMAINES DOCUMENTS
TUTELLE		SERVICES		CIBLES/STADE DÉLIVRÉS
		OFFICIELS		
		CONCERNE	ES	
MINISTERE	EN	DIRECTION	EN	Denrées alimentaires
CHARGE	DE	CHARGE DE	LA	d'origine végétale - Agrément sanitaire
L'AGRICULTURI	Е	PROTECTION	DES	destinées à la - Certificat sanitaire
		VEGETAUX		consommation - Permis d'importation
				humaine, à l'état brut
				ou
				traitées/transformées
				destinées à :
				- L'exportation
				- L'importation
MINISTERE	EN	DIRECTION	EN	Denrées alimentaires
CHARGE	DE	CHARGE	DES	d'origine animale et - Autorisation
L'ELEVAGE		SERVICES		alimentation animale à d'exportation et
		VETERINAIRES		- L'exportation certificat sanitaire
				- L'importation - Autorisation

		- Marché local	d'importation
			- Certificat sanitaire
MINISTERE EN	AUTORITE	Produits de la pêche et	
CHARGE DES	SANITAIRE	de l'aquaculture et les	- Agrément sanitaire et
RESSOURCES	HALIEUTIQUE	produits qui en sont	certificat sanitaire
HALIEUTIQUES ET		issus, et l'alimentation	- Autorisation
DE LA PECHE		aquatique à :	d'importation
		- L'exportation	- Enregistrement
		- L'importation	sanitaire et certificat
		- Marché local	sanitaire
MINISTERE EN	AGENCE	Toutes denrées	- Certificat
CHARGE DE LA	DE CONTRÔLE DE	alimentaires, les	d'Immatriculation
SANTE PUBLIQUE	LA SÉCURITE ET DE	compléments	- Certificat de
	LA QUALITÉ DES	alimentaires et les	consommabilité
	DENRÉES	additifs alimentaires	
	ALIMENTAIRES	produits localement et	
		importés avant mise	
		sur le marché local	
MINISTERE EN	DIRECTION EN	Toutes denrées	- Certificat de non
CHARGE DU	CHARGE DE LA	alimentaires mises sur	contamination
COMMERCE ET DE	REPRESSION DES	le marché local	radioactive
LA	FRAUDES ET DE LA		- Autorisation de mise
CONSOMMATION	PROTECTION DES		en commercialisation
	CONSOMMATEURS		

# **PARTICIPANTS**

RASOARAHONA Jean	CONSULTANT
RAKOTOVAO RAVAHATRA JoelyNirina	DIRECTEUR
	DE L'ACSQDA/MSANP
RAKOTOMANANA RAZAFINTSALAMA Holifidy	ACSQDA/MSANP
RALALARINIVO BiazaHanitriniando	ACSQDA/MSANP
RASAMIMANANA Live Lucien	ACSQDA/MSANP
ANDRIANALIZAH BACHASSE Hertz Andriniaina	ACSQDA/MSANP
RAHARISOA Noelinirina	ACSQDA/MSANP
RANIVOHARILANTO Eva	ACSQDA/MSANP
RAKOTOVOAVY Lolona Nathalie	ACSQDA/MSANP
ANDRIANAIVOHERISOLO Faly	ACSQDA/MSANP
RAKOTOMALALA Nirina Ludovic	ACSQDA/MSANP
RAKOTONDRAMIHAMINA Iarivony	ACSQDA/MSANP
RATOLOJANAHARY Vao HenintsoaNoromasina	ACSQDA/MSANP
RAMANAMPAMONJY Richard	ACSQDA/MSANP
ANDRIATAHIANA Hanitra	ACSQDA/MSANP
RAMAROLAHY Rija	REAMED HJRA/MSANP
RAMAMBASON NorosoaLovaniaina	UNIMINTOX/MSANP
RAZAFIMBIA Vaoary	DVSSER/MSANP
RAHELINIRINA Arisaina	DPS/MSANP
HARIOLY Dominique	SNUT/MSANP
RABOELINA Mamivololona	DRSP Analamanga/MSANP
VENEROZIA MARIE Théodore	DRSP Analamanga/MSANP
RANDRIANATOANDRO RAJHONSON Pascal	MSANP
ANDRE VAZON'NY LANITRA	MSANP
RAMAMONJISOA Tahina	MSANP
RAKOTONANDRASANA José Valery	MSANP
LOVATIAMAHARISOA Fetinjanahary Henry	MSANP
RAZANANDRASOA Josette	MID
RASOAMANARIVO M Lydie	MSP
RAKOTONOELY Andoniaina	MICA
RAZAFINDRAKOTO Olivia	MICA
RAZAKANIRINA Harivony Olivia	MICA

RAHARINOSY Lantomaiala ANDRIANARISON Didier RAKOTO Mamitiana RASOLOFOMANDIMBY FifalianaNomenahary RANDRIANDIMBIZARA Landry ANDRIANDIMBIZARA Landry ANDRIANDIMBIZARA Landry ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman REF RANDIMBISON HarinionjaNoela RANARIVELO Fabrice RALAMBOMANANA Bakoly ANDRIAMIHAJA Anicet RANDRIAMIHAJA Anicet RAKOTONDRAZAKA Mahaja RALISON Raoelison Charles RAGOTONDRAZAKA Mahaja RALISON Raoelison Charles RAKOTOARINIVO Ando MEF RAKOTOARINIVO Ando MEF RAKOTOARINIVO Ando MENETP NDRIAMARIME Miratra Cantine scolaire/MENETP TITA RAZAKARIA Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo RASAMOEL Patrick de Valois RASAMORIANARIVO M Miaranalisoa GRET RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot LYVIO Nirina CHAMPLAIN BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIANAHIEFA Misa Groupe BASAN RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID NATUR'AID NATUR'AID NATUR'AID RASOLOFO Romy Miguel THIERRY NOMASIARIVELO	RAKOTOARISOA TiavinaNandrianina	MICA
RAKOTO Mamitiana MICA RASOLOFOMANDIMBY FifalianaNomenahary MICA RANDRIANDIMBIZARA Landry MEF ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman MEF RANDIMBISON HarinionjaNoela MEF RANARIVELO Fabrice MEF RALAMBOMANANA Bakoly MEF RALAMBOMANANA Bakoly MEF RAKOTONDRAZAKA Mahaja MEF RALISON Raoelison Charles MAEP RAOBELISON Dimbinavelo MAEP RAKOTOARINIVO Ando MENETP NDRIAMARIME Miratra Cantine scolaire/MENETP HERISOA Mamy Voninirina Cantine scolaire/MENETP TITA RAZAKARIA Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo RASAMOEL Patrick de Valois MESUPRES RAJAONA Rakotondrahona MESUPRES RAJAONA Rakotondrahona MESUPRES RASOAMIADANA Fanjaniaina ONN RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANIRINA Maminiaina PAM Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA LYVIO Nirina CHAMPLAIN BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIANARISONA VoahangyHolimalala NATUR'AID ANDRIANASOLO TsikyTatamo NATUR'AID RASOLOFO Romy Miguel	RAHARINOSY Lantomalala	MICA
RASOLOFOMANDIMBY FifalianaNomenahary  RANDRIANDIMBIZARA Landry  MEF  ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman  RANDIMBISON HarinionjaNoela  RANARIVELO Fabrice  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Raoelison Charles  RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Dimbinavelo  MAEP  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune  urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RASOAMIADANA Fanjaniaina  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  PAM  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIANARISAONA VoahangyHolimalala  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASURIE METZAZA  NEFE  MEF  MEF  MEF  MEF  MEF  MEF  ME	ANDRIANARISON Didier	MICA
RANDRIANDIMBIZARA Landry ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman RANDIMBISON HarinionjaNoela RANARIVELO Fabrice RALAMBOMANANA Bakoly MEF RALAMBOMANANA Bakoly MEF RAKOTONDRAZAKA Mahaja MEF RAKOTONDRAZAKA Mahaja RALISON Raoelison Charles RAGOBELISON Dimbinavelo MAEP RAKOTOARINIVO Ando MENETP NDRIAMARIME Miratra Cantine scolaire/MENETP HERISOA Mamy Voninirina Cantine scolaire/MENETP TITA RAZAKARIA Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois RASAMOEL Patrick de Valois RASOAMIADANA Fanjaniaina ONN RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot LYVIO Nirina BADAVO Jean Pierre RANDRIANARISOA TSIKJTatamo RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RAKOTO Mamitiana	MICA
ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman RANDIMBISON HarinionjaNoela RANARIVELO Fabrice RALAMBOMANANA Bakoly MEF RALAMBOMANANA Bakoly MEF RALAMBOMANANA Bakoly MEF RAKOTONDRAZAKA Mahaja MEF RALISON Raoelison Charles RAOBELISON Dimbinavelo MAEP RAKOTOARINIVO Ando MENETP NDRIAMARIME Miratra Cantine scolaire/MENETP HERISOA Mamy Voninirina Cantine scolaire/MENETP TITA RAZAKARIA Dellégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois RASOAMIADANA Fanjaniaina ONN RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA LYVIO Nirina DENK PHARMA LYVIO Nirina DENK PHARMA CHAMPLAIN BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIAMAHEFA Misa RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RASOLOFOMANDIMBY FifalianaNomenahary	MICA
RANDIMBISON HarinionjaNoela  RANARIVELO Fabrice  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Raoelison Charles  RAOBELISON Dimbinavelo  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RASOAMIADANA Fanjaniaina  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIANARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANDRIANDIMBIZARA Landry	MEF
RANARIVELO Fabrice  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RALAMBOMANANA Bakoly  MEF  RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Raoelison Charles  RAOBELISON Dimbinavelo  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  PAM  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRITZAZA	ANDRIAMAHAZOSOA Elia Headman	MEF
RALAMBOMANANA Bakoly  ANDRIAMIHAJA Anicet  RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Raoelison Charles  RAOBELISON Dimbinavelo  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  PAM  Hery-Zo TSIRAFESY  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIANARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANDIMBISON HarinionjaNoela	MEF
ANDRIAMIHAJA Anicet  RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Raoelison Charles  RAOBELISON Dimbinavelo  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANARIVELO Fabrice	MEF
RAKOTONDRAZAKA Mahaja  RALISON Raoelison Charles  RAOBELISON Dimbinavelo  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIANISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RALAMBOMANANA Bakoly	MEF
RALISON Raoelison Charles  RAOBELISON Dimbinavelo  RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIANISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	ANDRIAMIHAJA Anicet	MEF
RAOBELISON Dimbinavelo RAKOTOARINIVO Ando RENETP  NDRIAMARIME Miratra Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois RAJAONA Rakotondrahona RANDRIANARIVO M Miaranalisoa RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot LYVIO Nirina BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIAMAHEFA Misa RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala ANDRIANASOLO TsikyTatamo RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RAKOTONDRAZAKA Mahaja	MEF
RAKOTOARINIVO Ando  MENETP  NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RASAMOEL Patrick de Valois  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  PAM  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RALISON Raoelison Charles	MAEP
NDRIAMARIME Miratra  Cantine scolaire/MENETP  HERISOA Mamy Voninirina  Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RASUPRES  RAJAONA Rakotondrahona  MESUPRES  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  PAM  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RAOBELISON Dimbinavelo	MAEP
HERISOA Mamy Voninirina Cantine scolaire/MENETP  TITA RAZAKARIA Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois MESUPRES  RAJAONA Rakotondrahona MESUPRES  RASOAMIADANA Fanjaniaina ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina PAM  Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA LYVIO Nirina CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre S2M  RANDRIAMAHEFA Misa Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RAKOTOARINIVO Ando	MENETP
TITA RAZAKARIA  Délégué du marché de la Commune urbaine d'Antananarivo  RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  ANTUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	NDRIAMARIME Miratra	Cantine scolaire/MENETP
RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  RANDRIAMAHEFA Misa  RANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  MESUPRES  DENK  GRET  ADRA  ADRA  ADRA  ADRA  ADRA  ADRA  ADRA  ADRIAMAHEFA  BADA  ANDRIAMASOLO TsikyTatamo  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel	HERISOA Mamy Voninirina	Cantine scolaire/MENETP
RASAMOEL Patrick de Valois  RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero  ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina  PAM  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  MESUPRES  ADRA  GRET  ADRA  ADRA  ADRA  GRET  ADRA  ADRA  FAM  GRET  ADRA  FAM  GROUPE BASAN  NATUR'AID  NATUR'AID  NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel	TITA RAZAKARIA	Délégué du marché de la Commune
RAJAONA Rakotondrahona  RASOAMIADANA Fanjaniaina  ONN  RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RAZAFINDRALAMBO Vero  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  MESUPRES  MESUPRES  ONN  CHAMP  ADRA  DENK  PAM  LYVIO  ADRA  ADRA  ADRA  ADRA  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  NATUR'AID  NATUR'AID  NATUR'AID  NATUR'ZAZA		urbaine d'Antananarivo
RASOAMIADANA Fanjaniaina ONN RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA RANDRIANIRINA Maminiaina PAM Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA LYVIO Nirina CHAMPLAIN BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIAMAHEFA Misa Groupe BASAN RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID ANDRIANASOLO TsikyTatamo NATUR'AID RASOLOFO Romy Miguel	RASAMOEL Patrick de Valois	MESUPRES
RANDRIANARIVO M Miaranalisoa GRET  RAZAFINDRALAMBO Vero ADRA  RANDRIANIRINA Maminiaina PAM  Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA  LYVIO Nirina CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre S2M  RANDRIAMAHEFA Misa Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID  ANDRIANASOLO TsikyTatamo NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RAJAONA Rakotondrahona	MESUPRES
RAZAFINDRALAMBO Vero RANDRIANIRINA Maminiaina PAM Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA LYVIO Nirina CHAMPLAIN BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIAMAHEFA Misa Groupe BASAN RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID ANDRIANASOLO TsikyTatamo RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA		
RANDRIANIRINA Maminiaina PAM Hery-Zo TSIRAFESY JUMBO SCORE  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot DENK PHARMA LYVIO Nirina CHAMPLAIN BADAVO Jean Pierre S2M RANDRIAMAHEFA Misa Groupe BASAN RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID ANDRIANASOLO TsikyTatamo RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RASOAMIADANA Fanjaniaina	ONN
Hery-Zo TSIRAFESY  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  JUMBO SCORE  JUMBO SCORE  DENK PHARMA  CHAMPLAIN  S2M  ROTOUPE BASAN  NATUR'AID  NATUR'AID  NUTRI'ZAZA	3	
RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  DENK PHARMA  CHAMPLAIN  NOTUR 'AID  NATUR 'AID  NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa	GRET
LYVIO Nirina  CHAMPLAIN  BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa RAZAFINDRALAMBO Vero	GRET ADRA
BADAVO Jean Pierre  S2M  RANDRIAMAHEFA Misa  Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  NATUR'AID  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RAZAFINDRALAMBO Vero  RANDRIANIRINA Maminiaina	GRET ADRA PAM
RANDRIAMAHEFA Misa Groupe BASAN  RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala NATUR'AID  ANDRIANASOLO TsikyTatamo NATUR'AID  RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RAZAFINDRALAMBO Vero  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY	GRET ADRA PAM JUMBO SCORE
RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala  ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa RAZAFINDRALAMBO Vero RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot	GRET ADRA PAM JUMBO SCORE DENK PHARMA
ANDRIANASOLO TsikyTatamo  RASOLOFO Romy Miguel  NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RAZAFINDRALAMBO Vero  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina	GRET ADRA PAM JUMBO SCORE DENK PHARMA CHAMPLAIN
RASOLOFO Romy Miguel NUTRI'ZAZA	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa  RAZAFINDRALAMBO Vero  RANDRIANIRINA Maminiaina  Hery-Zo TSIRAFESY  RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot  LYVIO Nirina  BADAVO Jean Pierre	GRET ADRA PAM JUMBO SCORE DENK PHARMA CHAMPLAIN S2M
	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa RAZAFINDRALAMBO Vero RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot LYVIO Nirina BADAVO Jean Pierre RANDRIAMAHEFA Misa	GRET ADRA PAM JUMBO SCORE DENK PHARMA CHAMPLAIN S2M Groupe BASAN
THIERRY NOMASIARIVELO Sun Business Network	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa RAZAFINDRALAMBO Vero RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot LYVIO Nirina BADAVO Jean Pierre RANDRIAMAHEFA Misa RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala	GRET ADRA  PAM  JUMBO SCORE  DENK PHARMA  CHAMPLAIN  S2M  Groupe BASAN  NATUR'AID
	RANDRIANARIVO M Miaranalisoa RAZAFINDRALAMBO Vero RANDRIANIRINA Maminiaina Hery-Zo TSIRAFESY RAZAFITSIMIALONA Andriantsoa Jeannot LYVIO Nirina BADAVO Jean Pierre RANDRIAMAHEFA Misa RAJERIARISAONA VoahangyHolimalala ANDRIANASOLO TsikyTatamo	GRET ADRA  PAM  JUMBO SCORE  DENK PHARMA  CHAMPLAIN  S2M  Groupe BASAN  NATUR'AID  NATUR'AID

RAMIARAMANANA Marie Urbain	Association des consommateurs
RANAVOARIFETRA Bodonirina	Représentant de la chambre de métier et
	de l'Artisanat
HERIMANJANAKA TsilavoManantsoa	Association des consommateurs
RATSIMATAHOMANANA Faliarivelo Christian	Association des consommateurs

# PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

- ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO)
- GRET
- LES CAUDALIES
- DICOPROPHAGI
- NATUR'AID
- FOOD BAANK
- DENK NUTRITION/DENK PHARMA
- TAF MADAGASCAR
- STAR
- GROUPE BASAN/JB
- CHARCUTERIE LEWIS
- MANJICO
- HEALTHY TIE SARL
- NOUNOUS
- INDOSHUMA/DIPCO
- UCODIS
- NS GROUPE
- CHINA JUREN
- SOMADIS
- CHAMPLAIN
- ADRA
- NUTRI'ZAZA